

Suspension de l'apport de ferraille à la déchetterie

Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente de la CACL informe les habitants de l'agglo que la déchetterie de Rémire-Montjoly n'accepte plus les dépôts de ferraille jusqu'à nouvel ordre, à compter de ce jour.

En effet, le centre de traitement de ferraille agréé chargé de les traiter, rencontre de nouveau des difficultés. Ainsi, l'exploitant de la déchetterie ne peut évacuer la ferraille accumulée sur site.

Cette accumulation engendrant des problèmes de sécurité et d'ordre sanitaire, une suspension des dépôts de ferraille à la déchetterie est nécessaire.

La CACL prend de nouvelles mesures, avec les gestionnaires des sites de traitement, pour permettre à nouveau un accueil des ferrailles dans les plus brefs délais, et vous remercie de votre compréhension.

CONTACTS PRESSE

CACL Service environnement déchets

Laurent RUF – laurent.ruf@cacl-guyane.fr 05 94 28 85 26 / 06 94 40 44 23

Andréa JUNIEL – andrea.juniel@cacl-guyane.fr

Information et réclamations – environnement@cacl-guyane.fr - Tél: 05 94 28 91 07